

SIRA 5 – [Partie 14/15] LA MISSION UNIVERSELLE DU BIEN AIMÉ PROPHÈTE MOUHAMMAD (SAW)

« Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messenger sera témoin à vous. Et Nous n'avions établi la direction (Qibla) vers laquelle tu...

Article repris tel quel de l'ancien site Solisalim (publié le 4 septembre 2023). Il n'a pas encore été relu par le comité savant.

VI- les jalons d'une nation naissante

Comme nous l'avons déjà décrit plus haut ; dès son arrivée, Seydina Mouhammad SAW, a appelé les gens à répandre la paix.

Médine sortait, à l'époque, d'une guerre entre deux tribus : al-Aws et al-Khazraj ; une vive rancune opposait les deux tribus. La ville abritait aussi les juifs, al-Ansâr (habitants de Yathrib), des musulmans issus de l'immigration et autres non-musulmans.

Le Prophète SAW a fait trois grandes choses pour apaiser la société, instaurer un vivre-ensemble et permettre une coexistence pacifique entre les différentes composantes, d'une société alors complexe.

La première était de construire la Mosquée pour fédérer et resserrer les rangs, éradiquer les antagonismes entre riches et pauvres et répandre les valeurs d'amour, de fraternité et de concorde. Outre l'accomplissement de la prière, la mosquée faisait figure de *Madressa*, de lieu de *choura* (consultation), d'une tribune médiatique et d'un lieu de rassemblement de musulmans.

Il a, par ailleurs, **élaboré la Constitution de Médine**, la première constitution de l'humanité qui définit les droits et devoirs, la sécurité intérieure du pays et sa sécurité extérieure. Ce texte était fondé sur l'appartenance collective à la patrie : musulmans, juifs, non-musulmans, tous étaient citoyens à part égale.

Cette constitution considère les musulmans de Quraich (provenant de la Mecque), ceux de Yathrib (originaires de Médine), ceux qui s'y rallient, les juifs et les non-musulmans en général, comme une seule Oumma sans ethnies, ni confessions. En effet, ayant renoncé à tous les biens qu'ils possédaient à La Mecque, réfugiés et séparés des leurs, les Muhâjirûn eurent besoin non seulement d'une aide économique mais également d'un soutien moral.

C'est ainsi que le Prophète SAW mit en place le **Pacte de fraternité** entre les Muhâjirûn (les émigrés), et les Anssâr, en leur rappelant que « *leurs frères [les Muhâjirûn] ont laissé biens et enfants et sont venus vers vous [les Ansâr]* ». Par exemple, Sidna Abu Bakr RA devint ainsi le « frère » de Sidna Khârija b. Zuhayr RA. On peut aussi citer l'exemple de Sidna 'Umar b. al-Khattâb RA qui fraternisa avec le compagnon médinois Sidna 'Utbâ b. Mâlik RA.

Le Prophète SAW établit des liens de confraternité entre les musulmans.

La fraternité et l'hospitalité des Ansâr envers les Muhâjirûn étaient très chaleureuses et accueillantes. En effet, ils partagèrent non seulement leurs biens, mais les aidèrent également à s'installer confortablement, et s'adapter à cette ville agricole, Médine, en les initiant au travail de la terre. Pour illustrer leur sincère fraternité et leur immense générosité, prenons l'exemple de Sidna Sa'd b. al-Rabî' RA qui proposa à Sidna 'Abd al-Rahmân b. 'Awf RA la moitié de ses biens, une proposition qu'il refusa néanmoins.

Al-Bukhârî (RA) a rapporté à ce sujet : " Lorsqu'on fut arrivé à Médine, l'Envoyé d'Allah SAW établit un lien de fraternité entre Abd Ar-Rahmân Ibn Awf et Sa'd Ibn Ar-Rabî'.

- *Je suis le plus riche des Ansâr*, dit alors ce dernier à Abd Ar-Rahmân, *prends la moitié de ma fortune. J'ai deux femmes, vois celle des deux qui te plaît, dis-moi son nom afin que je la répudie et lorsqu'elle aura achevé le temps de sa retraite légale, tu l'épouseras.*

- *Allah bénisse pour toi ta famille et ta fortune ! Où se trouve votre marché ?*

On lui indiqua le marché des Qaynuqâ. Il s'y rendit et ne revint jusqu'à en rapporter un profit consistant en fromage et en graisse. Il continua ainsi tous les matins. Un jour il vint portant sur lui des traces de parfums jaunes.

- *Qu'est-ce à dire ?* demanda le Prophète SAW.

- *Je me suis marié*, répondit-il.

- *Et combien lui as-tu donné comme dot ?* reprit le Prophète SAW.

- *Un noyau d'or*, dit-il".

Dieu SWT révéla par la suite le verset suivant, où Il fait l'éloge de la fraternité et du bon comportement des Anssâr : ceux-là sont ceux qui réussissent. « **Il appartient également à ceux qui, avant eux, se sont installés dans le pays [Médine] et dans la foi, qui aiment ceux qui émigrent vers eux, et ne ressentent dans leurs cœurs aucune envie pour ce que [ces immigrants] ont reçu, et qui [les] préfèrent à eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux. Quiconque se prémunit contre sa propre avarice, ceux-là sont ceux qui réussissent.** » (59 : 9)

Ibn Al-Qayyim (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : " L'Envoyé d'Allah SAW scella ensuite les liens de fraternité entre les Anssâr et les *Muhâjirûn* ; cela se déroula chez Anas Ibn Mâlik RA. Il y avait quatre-vingt-dix hommes, pour moitié composée de *Muhâjirûn* et pour moitié

d'*Ansâr*. Le pacte de fraternité s'appuyait sur le principe de réconfort mutuel, ainsi que sur l'héritage entre les *Ansâr* et les *Muhâjirûn*, à l'exclusion des parents de sang. Cette pratique d'héritage continua jusqu'à ce que le verset suivant fut révélé, à l'époque de la bataille de *Badr*, rétablissant le principe d'héritage entre les parents de sang : " **Et ceux qui sont apparentés par les liens du sang ont cependant priorité les uns envers les autres, dans le Livre d'Allah "(Coran 8:75).** "

La fraternité dans la foi, pour citer l'mam Muhammad Al-Ghazâlî RA, "signifiait la dissolution de l'esprit de clan procédant de l'ignorance (*Jâhiliyya*), mais aussi l'abolition des inégalités dues à la différence de généalogie, de couleur ou de pays. Nul être humain n'est supérieur à un autre si ce n'est par la bienveillance et la crainte d'Allah. L'Envoyé d'Allah SAW a fait de cette fraternité une valeur concrète. Il ne s'agissait pas de mot vides de sens, mais bien d'actes impliquant la vie et les biens. L'altruisme, la consolation et la bienveillance s'imbriquaient dans l'esprit de fraternité, emplissant la société naissante des plus merveilleux exemples ".

Élaboration de la constitution de Médine

Les Bonnes Manières du Prophète SAW, son Humilité, sa Douceur, sa Fidélité et sa Bonté envers le pauvre, le misérable et l'indigent eurent un grand effet sur la conduite des musulmans qui l'aimèrent et le prirent comme Modèle. C'est ainsi que les valeurs de l'Amour, de la Concorde et de l'Abnégation régnèrent entre eux, ce qui contribua à la propagation de l'islam.

En vue de garantir la sécurité et la paix dans les quartiers de Médine, le Prophète SAW conclut avec les Juifs un accord en vertu duquel il approuvait leur religion et reconnaissait leurs possessions. Cet accord stipulait, qu'il incombait aux juifs de se prendre en charge financièrement comme il incombait aux musulmans de se prendre en charge financièrement. D'après l'accord, Juifs et Musulmans étaient tenus de se porter conseil mutuellement, d'être bienveillants les uns envers les autres et d'exclure tout préjudice. L'accord affirmait également que quiconque quittait Médine était en sécurité et quiconque y demeurait était en sécurité, ainsi que d'autres principes ayant tous pour objectif de garantir la liberté de conscience et d'expression, et de proclamer l'inviolabilité du sang, de l'argent et la prohibition du crime.

Ainsi, tous les habitants de Médine étaient rassurés au sujet de leurs personnes, de leur honneur et de leur liberté de conscience. Les musulmans pouvaient désormais accomplir les rites de leur religion individuellement ou en congrégation sans avoir à craindre quelque préjudice ou persécution.

La révélation de l'appel à la prière (adhan)

Au début, les Musulmans se rassemblaient aux heures de la prière sans y être appelés. Ensuite, ils commencèrent à réfléchir à une manière d'appeler à la prière.

À ce propos, `Abd Allâh Ibn Zayd (RA) rapporta : « Quand le Messager d'Allâh SAW ordonna aux gens d'utiliser les cloches comme moyen d'appel à la prière en congrégation, je vis en songe un homme portant une cloche. Je lui demandai : “Ô serviteur d'Allâh vendrais-tu cette cloche ?” Il me demanda : “Que voudrais-tu en faire ?” Je répondis : “Appeler à la prière”. Il dit : “Aimerais-tu que je t'indique une meilleure façon ?” Je répondis par l'affirmative.

L'homme me dit alors : “Dis : *Allâhu Akbar Allâhu Akbar, Allâhu Akbar Allâhu Akbar, (Allâh est le plus Grand, Allâh est le plus Grand)*

Ashhadu An Lâ Ilâha Illâ Allâh, Ashhadu An Lâ Ilâha Illâ Allâh (J'atteste qu'il n'y a point de divinité sauf Allâh) ;

Ashhadu Anna Mouhammadan Rasûl Allâh, Ashhadu Anna Moḥammadan Rasûl Allâh, (J'atteste que Muḥammad est le Messager d'Allâh)

Hayya `Alâ As-Salâh, Hayya `Alâ As-Salâh, (Hâtez-vous à la prière)

Hayya `Alâ Al-Falâh , Hayya `Alâ Al-Falâh, (Hâtez-vous à la réussite)

Allâhu Akbar Allâhu Akbar (Allâh est le plus Grand, Allâh est le plus Grand),

Lâ Ilâha Illâ Allâh (Il n'y a point de divinité sauf Allâh)”.

Puis il recula un peu et dit : Lorsque la prière est sur le point de se tenir, dis : “Allâhu Akbar Allâhu Akbar (Allâh est le plus Grand, Allâh est le plus Grand),

Ashhadu An Lâ Ilâha Illâ Allâh (J'atteste qu'il n'y a point de divinité sauf Allâh),

Ashhadu Anna Moḥammadan Rasûl Allâh (J'atteste que Muḥammad est le Messager d'Allâh),

Hayya `Alâ As-Salâh (Hâtez-vous à la prière),

Hayya `Alâ Al-Falâh(Hâtez-vous à la réussite),

Qad Qâmat As-Salâh, Qad Qâmat As-Salâh, (L'heure de la prière est arrivée)

Allâhu Akbar Allâhu Akbar (Allâh est le plus Grand, Allâh est le plus Grand),

Lâ Ilâha Illâ Allâh (Il n'y a point de divinité sauf Allâh)”

Aussitôt que je me fus réveillé, j'allai informer le Messager d'Allâh SAW de ce que j'ai vu. Il dit : “C'est une vision véridique, par la Volonté d'Allâh. Va avec Bilâl et souffle-lui ce que tu as vu en songe afin qu'il appelle à la prière car il a une voix plus mélodieuse que la tienne”.

`Abd Allâh Ibn Zayd (RA) dit : “Je me levai alors avec Bilâl afin de lui souffler cette formule et qu'il appelle à la prière”. Il poursuit : “Entendant cet appel de chez lui, `Umar Ibn Al-Khaṭṭâb (RA) se hâta de sortir et dit : “Par Celui Qui t'a envoyé avec la Vérité, j'ai

vu ce qu'il a vu (en songe)". 'Abd Allâh Ibn Zayd dit : "Le Prophète SAW dit : Louanges à Allâh !" ».

Le changement du nombre de rakaats des différentes prières

Dieu SWT ordonna la prière de quatre Rakaat (inclinations), tandis que, à l'origine, à la Mecque, elle ne fut que de deux Rakaat. Dans l'année même de l'arrivée du Prophète SAW à Médine, Dieu SWT ordonna pour la première et la deuxième prière, et pour la prière du coucher, quatre Rakaat, et deux pour la prière du matin et celle du voyage, comme à l'origine.

L'hégire comme référence de datation

Dans la même année, le Prophète SAW ordonna de dater les lettres et les actes à partir de cette année-là, comme point de départ d'une ère.

L'usage de compter les années à partir d'une ère est très-ancien chez les Arabes et chez les Persans, comme chez toutes les nations dans toutes les contrées. Quand il se passait un événement, comme par exemple l'avènement d'un roi ou une guerre entreprise par un roi, ou une famine, ou quelque autre fait important, dont la renommée s'était répandue dans le monde, on le prenait comme point de départ d'une ère, et l'on datait les lettres et les actes, tel jour, tel mois et telle et telle année depuis tel grand événement qui servait d'ère. Puis, s'il se passait un autre fait important, on comptait à partir de ce dernier fait, en abandonnant le précédent. Tel était l'usage des habitants de la terre. Cette manière de compter est très ancienne, parce qu'il est absolument nécessaire de connaître l'époque où chaque écrit a été fait. Or on ne connaît pas exactement l'espace de temps qui s'est écoulé depuis que Dieu SWT a créé le monde. On avait établi un comput depuis l'apparition de Sidna Adam (AS) sur la terre jusqu'à sa transition, ensuite depuis le déluge de Sidna Noé (AS); car ce sont des événements importants dans le monde. On aurait bien pu compter à partir de cette époque ; mais on ne sait pas exactement depuis combien de temps ces événements ont eu lieu ; il y a désaccord sur chacun d'eux. Par conséquent, il est nécessaire pour tous les hommes et tous les peuples de prendre comme point de départ d'une ère quelque grand événement qui s'est passé parmi eux. On dit que les descendants de Sidna Abraham (AS) comptaient les années à partir de l'époque où il fut jeté dans le feu. Plus tard, parmi les Arabes, chaque événement important survenu parmi eux servait de point de départ d'une ère. Au temps de Sidna Qosayy, fils de Kilâb, il survint, parmi les Beni Nizar et les Beni Ma'add ben Adnan, un événement mémorable. Il y avait, à cette époque, chaque année, à un endroit nommé Oukâz une foire de sept jours, où se réunissaient tous les Arabes du Hedjaz, de Syrie, du désert, du Bahreïn, du Yamâma, du Yémen et de toutes les autres contrées. Une certaine année, lors de cette réunion, il éclata une guerre parmi eux, dans laquelle un grand nombre

d'hommes furent tués. C'était un événement important, dont le bruit s'était répandu dans le monde entier, jusque dans le pays de Roum, dans la Perse et dans la Mésopotamie. Les Arabes donnaient à cette année le nom de 'am, et comptaient à partir de cette année.

Plus tard, ce fut *l'année de l'Éléphant* qui servit de point de départ d'une ère. Les Abyssins ayant amené d'Abyssinie un éléphant pour détruire le temple de la Kaaba, Dieu SWT les avait fait périr. C'était également un événement important, dont le bruit s'était répandu dans le monde entier. (Il convient de souligner que c'est aussi l'année de la Naissance Bénie du Saint Prophète SAW.)

Puis, lorsque le Prophète SAW eut atteint l'âge de quinze ans, et que les habitants de la Mecque entreprirent de démolir et de reconstruire le temple de la Ka'ba, cet événement, également important, servit de point de départ d'une ère parmi les habitants de la Mecque, tandis que les autres Arabes continuaient de compter à partir de l'année de l'Éléphant.

Lorsque le Prophète SAW vint à Médine, il ordonna de compter le temps à partir du jour de *l'Émigration*, parce que cet événement était important. Ce jour est devenu mémorable, et cette ère est restée jusqu'à aujourd'hui.

Selon différentes versions de traditionnaliste, ce serait après la transition du Prophète SAW que la datation fut instaurée. Selon certains ce fut pendant le califat de Seydina Abû Bakr (RA) sur suggestion de Ya'la ibn Omayya (RA) ; selon d'autres ce fut pendant le califat de Seydina Umar (RA) sur suggestion de Abou Moussa al Ach'arî (RA).

Mais la première version semble plus proche de la vérité. Et ALLAH est plus savant.

Le changement de Qibla

Dans le mois de Chaabân de la 2^e année de l'Hégire, Dieu SWT ordonna au Prophète SAW de ne plus se tourner pendant la prière vers Jérusalem, mais vers la Ka'ba. Les Arabes, en priant, se tournaient vers la Ka'ba, tandis que les juifs et les chrétiens se tournaient vers Jérusalem, où était le temple bâti par Sidna Salomon (AS), fils de Sidna David (AS), endroit illustre, vers lequel se tournaient également Sidna Moïse et Sidna Jésus (Paix sur eux). Lorsque le Prophète SAW reçut sa Mission Prophétique à la Mecque, il se tournait, en priant, vers la Ka'ba. Quand le Prophète SAW vint à Médine, Dieu SWT lui ordonna de se tourner également, en priant, vers Jérusalem. Le Prophète SAW fit ainsi. Cependant il désirait que le point vers lequel il devrait se tourner en priant fut la Ka'ba, qui avait été aussi la Qibla de Sidna Abraham et de Sidna Ismaël (Paix sur eux).

Le changement de la *Qiblah* de la direction de *Bayt-ol-Maqdis* (Jérusalem) vers celle de la *Mosquée Sacrée*, fut quasiment la ligne de démarcation entre la guerre orale d'une part, et les échauffourées provoquées par les Juifs et leur intrusion pour ébranler l'état naissant d'autre part.

Al-Baraa' ibn 'Azib, RA, rapporta ce qui suit : « Une fois que le Prophète, SAW, arriva à Médine, il se rendit chez ses grands-parents, ou chez ses oncles maternels, parmi les 'Ansâr (les Auxiliaires). Pendant seize ou dix-sept mois, il faisait la prière en se tournant vers Bayt-ol-Maqdis, bien qu'il aimât se tourner vers la Mosquée Sacrée. La première prière [qu'il accomplit après le changement de la direction de la *Qiblah*] fut celle d'*Al 'Assr*. L'un de ceux qui eurent accompli la prière derrière le Prophète, SAW, passa près d'un groupe qui faisait la prière et qui était en inclinaison. Il dit : « *J'atteste par Allah, Exalté soit-Il, que je viens de faire la prière derrière le Prophète, SAW, en direction de la Mecque* », alors les orants se tournèrent, en conservant la même posture de l'inclinaison, vers la Mosquée sacrée. Les Juifs et les gens du Livre qui s'enchantaient de l'orientation du Prophète SAW vers Bayt-ol-Maqdis en faisant la prière, réprouvèrent sa déviation vers la Mosquée sacrée » (Boukhari).

Cet épisode fut suivi par la révélation de versets, fourmillant en leçons et en significations à l'attention des Musulmans. Allah, Exalté soit-Il, dit :

« Et d'où que tu sortes, tourne ton visage vers la Mosquée sacrée. Oui voilà bien la vérité venant de ton Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. Et d'où que tu sortes, tourne ton visage vers la Mosquée sacrée. Et où que vous soyez, tournez-y vos visages, afin que les gens n'aient pas d'argument contre vous, sauf ceux d'entre eux qui sont de vrais injustes. Ne les craignez donc pas; mais craignez-Moi pour que Je parachève Mon bienfait à votre égard, et que vous soyez bien guidés !

Ainsi, Nous avons envoyé parmi vous un Messenger de chez vous qui vous récite Nos versets, vous purifie, vous enseigne le Livre et la Sagesse et vous enseigne ce que vous ne saviez pas. Souvenez-vous de Moi donc, Je vous récompenserai. Remerciez-Moi et ne soyez pas ingrats envers Moi. » (Coran 2/149-152).

Allah, Exalté soit-Il, a préalablement décrit l'attitude des Juifs vis-à-vis du changement de la direction de la *Qiblah* de Bayt-ol-Maqdis vers celle de la Mosquée sacrée. Cette attitude consistait à éveiller les soupçons et les questions. Voici donc une preuve sur la Prophétie de Sidna MOHAMMAD SAW : il put décrire une information inconnaissable avant qu'elle ne se produise ; une information qui lui était, certes, révélée. C'est à ce propos qu'Allah Très-haut a dit : « ***Les faibles d'esprit parmi les gens vont dire : Qui les a détournés de la direction (Qibla) vers laquelle ils s'orientaient auparavant ? - Dis : C'est à Allah qu'appartiennent le Levant et le Couchant. Il guide qui Il veut vers un droit chemin*** » (Coran 2/142).

Cette information préalable mit les Musulmans en garde contre les problèmes à venir, pour qu'ils se préparent à y riposter, à y faire face et à les franchir. Dans son exégèse, Abou Mas'oud (RA) affirma : « [Allah, Exalté soit-Il] prévint les Musulmans de cette attitude en vue de les mettre en garde et de les préparer à la gêne, d'autant plus que la production subite (soudaine) de la contrariété est plus difficile et plus dure, et que la riposte toute faite aux tumultes de l'adversaire implacable est plus dissuasive ». Allah, Exalté soit-Il, qualifia les Juifs de faibles d'esprit, étant donné qu'ils s'opposaient au changement de la direction de la *Qiblah* et qu'ils tramaient les intrigues contre le Prophète SAW. 'Abou Mas'oud (RA)

ajouta : « Les faibles d'esprit signifient ceux qui ont la raison futile et qui la rendent de plus en plus légère par l'imitation et par la négligence de la réflexion et de l'observation. Un faible d'esprit est également synonyme d'imposteur, de menteur, de celui qui fait volontairement l'opposé de ce qu'il connaît. Il est celui qui est très injuste envers lui-même et très ignorant. Les faibles d'esprit sont les Juifs ».

Allah, Exalté soit-Il, dit :

« Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messenger sera témoin à vous. Et Nous n'avions établi la direction (Qibla) vers laquelle tu te tournais que pour savoir qui suit le Messenger (Mohammad) et qui s'en retourne sur ses talons. C'était un changement difficile, mais pas pour ceux qu'Allah guide. Et ce n'est pas Allah qui vous fera perdre [la récompense de] votre foi, car Allah, certes est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes »(Coran 2/143).

Ce verset souligne que l'orientation vers Bayt-ol-Maqdis n'était qu'une épreuve, et qu'il en était de même pour le changement de la direction de la *Qiblah* vers la *Ka 'bah*. Dans son exégèse, Al-Baydhaoui affirma : « Nous n'avons fait de Bayt-ol-Maqdis votre *Qiblah* que pour identifier celui qui suivra le Prophète SAW, de celui qui s'en retourne sur ses talons, et afin de soumettre les gens à l'épreuve, et de savoir qui suivra le Messenger d'Allah (SAW) en faisant la prière face à la nouvelle *Qiblah* et qui reviendra sur sa religion pour suivre l'habitude de ses ancêtres. Donc, pour distinguer entre ceux qui suivront le Prophète SAW, et ceux qui ne le feront pas, et pour souligner que ce qui se produit à l'issue d'une raison extrinsèque se volatilise avec la disparition de cette raison. Partant de cet axiome, le sens du verset est le suivant : Nous t'avons ramené à la *Qiblah* vers laquelle tu te dirigeais pour savoir qui tient fermement à l'Islam et qui revient sur ses talons par manque et faiblesse de foi ».

Faire la prière en se dirigeant vers la *Ka'bah*, puis vers Bayt-ol-Maqdis, puis de nouveau et à jamais vers la *Ka 'bah* ne représente aucune confusion, puisqu'il s'agit des Ordres d'Allah, Exalté soit-Il, qui donne un commencement à toute chose. Partant, la direction ne s'inscrit que dans le cadre du culte, et les gens n'ont qu'à se soumettre aux ordres d'Allah, Exalté soit-Il, avec toute obédience, car quiconque suit le Prophète, SAW, et obéit à ses commandements, relatifs à la *Qiblah*, sera le gagnant dans cette épreuve. En contrepartie, quiconque s'oppose à l'une des dispositions légales islamiques, fera un faux pas et périra. (Qu'ALLAH (SWT) nous Préserve !) L'homme à la foi robuste se trouve engagé à obéir, tout en chassant la passion. Voilà la raison pour laquelle les nobles Compagnons (RA) se sont montrés dociles aux Ordres d'Allah, Exalté soit-Il. Sidna Ibn 'Omar RA, rapporta ce qui suit : « Pendant que les fidèles faisaient la prière de *Al-Soubh* (matin) à Qobaa, un homme arriva en disant : « La nuit dernière, des versets furent révélés au Prophète, SAW, l'ordonnant de se tourner (pendant la prière) du côté de la *Ka 'bah* ; tournez-vous donc de ce côté ». Ceux-ci, faisant face aux pays du Cham, se tournèrent aussitôt vers la direction de la *Ka 'bah* ».

Allah, Exalté soit-Il, dit : **« Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous. Et Nous n'avions établi la direction (Qibla) vers laquelle tu te tournais que pour savoir qui suit le Messager (Moḥammad) et qui s'en retourne sur ses talons. C'était un changement difficile, mais pas pour ceux qu'Allah guide. Et ce n'est pas Allah qui vous fera perdre [la récompense de] votre foi, car Allah, certes est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes »** (Coran 2/143).

Le verset souligne le souci et l'amour du bien, éprouvés par les croyants à l'égard de leurs coreligionnaires. Lorsque furent révélés les versets ordonnant le changement de direction de la *Qiblah*, les croyants s'interrogeaient avec apitoiement sur le sort du culte de leurs coreligionnaires décédés, qui accomplirent la prière en direction de Bayt-ol-Maqdis. Allah, Exalté soit-Il, leur assura que leur prière avait été exaucée. Sidna Ibn 'Abbās RA, rapporta ce qui suit : « Lorsque le Prophète, SAW, reçut l'ordre de s'orienter [dans la prière] vers la Ka 'bah, les gens s'exclamèrent : « Ô messager d'Allah, et qu'en est-il de nos coreligionnaires qui sont décédés et qui faisaient la prière en direction de Bayt-ol-Maqdis ? » (At-Tirmidhî). Là, fut révélé (sens du verset) :

« Et ce n'est pas Allah qui vous fera perdre [la récompense de] votre foi, car Allah, certes est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes » (Coran 2/143).

Allah, Exalté soit-Il, leur affirme par ce verset qu'Il est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes, en vue de « verser la tranquillité dans les cœurs des Musulmans, d'en écarter l'anxiété et de les envelopper par l'agrément, la confiance et la foi ».

Allah, Exalté soit-Il, dit :

« Certes nous te voyons tourner le visage en tous sens dans le ciel. Nous te faisons donc orienter vers une direction qui te plaît. Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée. Où que vous soyez, tournez-y vos visages. Certes, ceux à qui le Livre a été donné savent bien que c'est la vérité venue de leur Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font. Certes si tu apportais toutes les preuves à ceux à qui le Livre a été donné, ils ne suivraient pas ta direction (Qibla) ! Et tu ne suivras pas la leur ; et entre eux, les uns ne suivent pas la direction des autres. Et si tu suivais leurs passions après ce que tu as reçu de science, tu serais, certes, du nombre des injustes. Ceux à qui Nous avons donné le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants. Or une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la savent ! La Vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas de ceux qui doutent. A chacun une orientation vers laquelle il se tourne. Rivalisez donc dans les bonnes œuvres. Où que vous soyez, Allah vous ramènera tous vers Lui, car Allah est, certes Omnipotent » (Coran 2/144-148).

Le Prophète SAW, était soucieux de s'orienter dans sa prière vers la Ka 'bah de son Père, Sidna Ibrahim (Abraham), 'Alaihi Assalam, car il fut le plus digne de se réclamer de lui : il fut, lui-même, le fruit de la Da'wah de son Père, SIDNA 'Ibrahim (Abraham) et le porteur, à juste

titre, de la bannière de l'unicité, déjà portée par Sidna Ibrahim AS. Il était également soucieux d'être indépendant et d'avoir le pas sur les adeptes des religions précédentes, comme les Juifs et les Chrétiens, qui se livrèrent à l'altération, à la commutation et aux changements. Ainsi, le Prophète, SAW, interdisait de les imiter ou de chercher à leur ressembler, et mettait en garde contre le fait de suivre leur direction ou glisser, comme eux, dans l'étang des balivernes et des aberrations. Ce souci exigeait alors une orientation permanente, lors de la prière, vers la Qiblah du Père des Prophètes AS, la Première Maison édifée pour les gens.

En fait, l'épisode du changement de la direction de la Qiblah eut des dimensions politiques, militaires, purement confessionnelles et historiques. Du point de vue politique, ce changement fit de la Péninsule arabique le centre du monde. Du point de vue historique, il lia le monde entier à l'héritage arabe du Prophète Ibrâhîm, 'Alaihi Assalam.

Du point de vue militaire, il préluda la conquête de la Mecque et la purification de la Mosquée Sacrée, le centre de l'unicité qui était devenu le centre de l'idolâtrie. Du point de vue confessionnelle, il attacha les cœurs à la religion droite, distingua la communauté islamique des autres nations et donna au culte de l'Islam une particularité vis-à-vis des autres religions.

Ensuite, la révélation coranique reçue par le Prophète SAW visa à clarifier le licite et l'illicite ; les sanctions pénales furent instaurées, le jeûne et la zakât furent prescrits, et ce, au cours de la deuxième année de l'hégire.

Instauration du jeûne du mois du Ramadan

Le Prophète SAW était venu à Médine au mois de rabî' al awwal. Au mois de muharram de l'année suivante, il remarqua que les juifs célébraient un jeûne, le dix du mois, en appelant ce jour Achoura. Le Prophète SAW leur demanda pourquoi ils distinguaient ce jour. Ils répondirent : *C'est le jour où Dieu a fait noyer Pharaon dans la mer, et où il a délivré Moïse (AS), qui a jeûné ce jour-là pour rendre grâces à Dieu ; depuis lors nous aussi nous consacrons chaque année ce jour au jeûne.* Le Prophète SAW ordonna aux musulmans de jeûner, eux aussi, ce jour, en leur disant : *Je suis plus digne de suivre l'exemple de mon frère Moïse, fils d'Imrân.*

A la fin du mois de Chaabân de cette même année, Dieu établit le jeûne du mois du Ramadan, en révélant le verset suivant : « ***Ô vous qui croyez, le jeûne vous est prescrit, comme il l'a été à ceux qui vous ont précédés...*** » (02 :183) c'est-à-dire aux juifs et aux chrétiens.

Seydina Issa (AS) n'avait ordonné qu'un jeûne de trente jours ; ce sont les chrétiens eux-mêmes qui ont porté ce chiffre à Cinquante.

Seydina Moïse (AS) aussi n'avait dû observer le jeûne que pendant trente jours, les trente jours du mois dhoul-Qa'da, le temps de sa conversation avec Dieu ; mais il y ajouta onze autres jours. Le Prophète SAW, interrogé sur l'époque de ce jeûne de trente jours, reçut les versets suivants :

« Pendant un nombre déterminé de jours. Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter (qu'avec grande difficulté), il y a une compensation : nourrir un pauvre. Et si quelqu'un fait plus de son propre gré, c'est pour lui ; mais il est mieux pour vous de jeûner ; si vous saviez !

(Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. - Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la Grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants ! » (S2, v184-185)

A l'expiration du mois du Ramadan, le Prophète SAW établit l'obligation de l'aumône à la fête de la rupture du jeûne. Ce jour, il sortit de Médine, se rendit à Moçalla (une vaste aire de prière non loin de sa Mosquée), y fit la prière et recommanda, dans le sermon, l'aumône de la rupture du jeûne. L'année suivante, au mois de muharram, le Prophète SAW laissa les musulmans libres de jeûner, ou non, le jour de Achoura. Quelques-uns observèrent ce jeûne, d'autres ne l'observèrent pas.

On eut l'impression que le vent avait tourné et que la situation s'était arrangée pour les Musulmans qui se sentirent tranquilles pour les choses de leur religion et de leur vie. Ils commencèrent à récolter le fruit de l'endurance, à jouir de la liberté de conscience et de la servitude vis-à-vis d'Allâh et Lui seul. Les gens devinrent tous égaux : ***« Nul Arabe n'a de mérite par rapport à un non-Arabe et nul Blanc n'a de mérite par rapport à un Noir sauf par la piété »***. Ils virent comment le Prophète SAW se refusait à tout appareil de royauté et à toute manifestation de puissance et comment il défendait à ses compagnons de se lever à son arrivée comme le faisaient les étrangers à l'arrivée de leurs rois. Il s'asseyait entre ses compagnons là où il trouvait une place vide, si bien que l'étranger avait du mal à le distinguer des autres.

Il plaisantait avec ses compagnons et les fréquentait. Il jouait avec leurs enfants et les portait dans ses bras. Il répondait aux demandes des hommes libres, comme à celles des esclaves, des servantes et des indigents. Il rendait visite aux malades aux confins de Médine, saluait en premier ceux qu'il croisait et quand il serrait la main à quelqu'un, il ne la retirait pas avant que l'autre retire la sienne.

De même, il était au service de sa famille, il rapiécçait ses vêtements, réparait ses chaussures, nourrissait son cheval, trayait sa brebis et se servait lui-même. Sa Fidélité à Dame Khadījah — qu'ALLÂH l'agrée — fut telle que, à chaque fois qu'elle était mentionnée devant lui, il ne manquait pas de lui rendre le plus bel hommage. Il honorait également ses amies et disait : « *La loyauté est une partie intégrante de la foi* ». Sa Douceur se manifestait aussi lorsqu'il permettait à ses petits-enfants de jouer avec lui, y compris pendant la prière. Il lui arriva même un jour de présider à la prière en portant sur ses épaules la fille de sa Fille, Notre Mère Zaynab RA: il la posait par terre lorsqu'il se prosternait et la portait de nouveau lorsqu'il se relevait.

Sa Douceur et sa Bonté ne se limitèrent pas aux humains, elles s'étendirent aux animaux. Ainsi ordonnait-il au sacrificateur d'aiguiser son couteau, d'installer confortablement sa bête, tout comme il défendait qu'on surchargeât les bêtes de somme. Il faisait don de tout ce qu'on lui demandait si bien qu'on dit à son sujet : Il dépense à la manière de celui qui ne craint pas la pauvreté. En même temps, il menait une vie d'austérité et d'ascétisme et pouvait ne manger que du pain d'orge, deux jours à suivre. Son lit était fait de cuir et bourré de fibres. À plusieurs reprises, il souffrit de la faim au point d'attacher une pierre contre son Ventre Béni. Cependant, son ascétisme ne l'empêchait pas de goûter parfois aux bons mets tels que la viande ou le miel. Son austérité était la même en matière d'habillement qu'en matière de nourriture. Un jour, une femme lui offrit une belle tenue qu'il mit. Voyant qu'elle plaisait à l'un de ses compagnons, le Prophète SAW rentra dans sa chambre, l'enleva et la lui donna.

En tout cela, le Prophète faisait figure de **Modèle** pour ses compagnons et pour les fidèles croyant en lui, leur montrant que rien dans ce monde ne devrait subjuguier le croyant : c'est au contraire le croyant qui doit avoir la haute main sur toute chose. **Il ne doit se soumettre ni au pouvoir, ni au prestige, ni à l'argent, ni à quoi que ce soit susceptible de le subjuguier, hormis à Allâh Très Haut SWT.**

L'Effort de bâtir la Nation

Dès son arrivée, le Prophète SAW fit face aux tentatives d'ébranler sa jeune nation. Il (SAW) s'impliqua en montrant l'exemple :

En effet, au cours de la construction de la mosquée de Qubâ', Sidna Abû Umâma RA (le chef des Banou Najjar) transita subitement d'une angine de poitrine et d'une crise de hoquets. Les juifs et les Hypocrites parmi les Arabes disaient : « *S'il était vraiment un Prophète, son ami ne serait pas mort.* » Et l'Envoyé de Dieu leur répondait : « *Ni moi-même ni mon ami n'avons aucune assurance de la part de Dieu.* » À la transition d'Abû Umâma RA, les Banû Najjâr vinrent trouver le Prophète :

- *Envoyé de Dieu, lui dirent-ils, tu connais la place qu'occupait cet homme chez nous. Désigne parmi nous un autre chef qui gère nos affaires.*

-Vous êtes mes oncles maternels, leur dit-il, et vous voyez la place que j'occupe parmi vous. Ne pouvant avoir de préférence pour quiconque d'entre vous, j'accepte d'être votre chef pour m'occuper de vos affaires.

Ainsi le Prophète SAW préserva l'unité de ce groupe et cela fut considéré comme un honneur accordé pour les Banû Najjâr.

Après son installation, les Anssârs vinrent au Prophète SAW lui proposant de partager leurs richesses (essentiellement des palmiers et des terres) : « *partages nos palmiers entre nous et nos frères* ». « *Non* » répondit le Prophète SAW. « *Ils nous aideront alors dans le labeur et on leur donnera de leurs fruits ?* ». Le Prophète SAW accepta et les Anssârs dirent « Nous avons entendu, nous obéissons ». En fin commandant de la nation, le Prophète SAW préserva le droit de la propriété aux Anssârs qui sont plus connaisseurs de leur terre et de leur métier, et protégea les émigrés en leur octroyant des postes de travail : tout cela, en incitant chacun à fournir plus d'efforts pour avoir licitement sa richesse.

Par ailleurs, dès le début de l'Hégire, le Prophète (SAW) a beaucoup insisté pour la création d'un marché pour les musulmans (Souq al Madina appelé : Al Manâkha). Surtout que le commerce des médinois fut affecté du fait du boycott par plusieurs clans et tribus arabes qui refusèrent de traiter avec eux.

La création de ce marché consolida la situation des musulmans et permit l'émancipation des musulmans des règles établies dans les marchés juifs de Médine. Le Prophète SAW détermina lui-même les contours du marché : il (SAW) se dirigea à un terrain vide appelé *Baqî' al Khayl* (non loin de sa Mosquée) il (SAW) tapa le sol par son noble pied (SAW) et dit : « *C'est ici votre marché ! Pas de contrainte en lui, et pas d'imposition !* » (1 kilomètre de longueur sur 300 mètres de largeur selon ce que le Saint Prophète SAW a tracé). Il (SAW) orienta vers la conduite et les règles équitables que tout un commerçant doit avoir dans ses transactions. Cet endroit béni ne tarda pas à devenir la première place commerciale à Médine et dans toute la région.

Durant cette édification, les Maîtres Mots étaient : le Travail et l'Endurance !

Notre Mère Â'icha RA racontait : lorsque l'Envoyé de Dieu SAW arriva à Médine avec ses compagnons, ils furent atteints par la fièvre (des marais : paludisme) qui sévissait alors dans cette ville. Elle était tellement forte qu'ils en perdaient connaissance et déliraient. J'en parlai à l'Envoyé de Dieu SAW, qui fit cette prière : « *Seigneur Dieu, rends-nous Médine aussi attachante ou même plus attachante que La Mecque. Bénis pour nous sa nourriture et sa boisson. Éloigne de nous son épidémie.* » Puis le Prophète sortit voir ses compagnons qui étaient épuisés par la maladie et qui ne faisaient leurs prières qu'étant assis. Il (SAW) leur dit : « *Sachez que la prière de celui qui est assis ne vaut que la moitié de la prière de l'homme debout.* » Les musulmans, malgré leur maladie et leur extrême faiblesse, se forcèrent alors à prier debout, pour avoir le mérite complet de leur prière.

Durant cette époque, il y eut des premiers contacts avec les chrétiens d'Arabie :

Une délégation de chrétiens de Najràn, au Yémen, arriva à Médine pour rencontrer le Prophète SAW. Ils entrèrent chez lui après la prière de l'après-midi ('Açr). Les compagnons du Prophète furent émerveillés par les vêtements des évêques : longues robes et amples manteaux. Ils n'avaient jamais vu de délégation avec de si beaux habits. À l'heure de leur propre prière, les chrétiens se levèrent pour l'accomplir dans la mosquée et le Prophète dit à ses compagnons de les laisser faire. Ils prièrent en direction de l'Orient. C'étaient des chrétiens melkites, avec des différences dans leur croyance. Les uns disaient que Jésus était Dieu, les autres qu'il était fils de Dieu et d'autres qu'il était le troisième d'une Trinité.

[Les chrétiens de l'époque du Prophète étaient très divisés. À côté des orthodoxes, tenants de la foi apostolique définie dans les conciles œcuméniques, il y avait une multitude d'hérésies. Najran, ville florissante du Yémen, était le siège d'un évêché et comptait une importante communauté chrétienne. Les

Melkites de Najran suivaient apparemment la foi orthodoxe du Basileus (*malik, roi*) de Constantinople]

Ayant achevé leur prière, ils eurent avec l'Envoyé de Dieu SAW un entretien et une discussion autour de leur foi. Le Prophète leur dit :

- *Convertissez-vous à l'islam.*
- *Nous étions déjà musulmans avant toi.*
- *Ce n'est pas vrai. Vous ne pouvez pas être musulmans et prétendre que Dieu a un fils ni adorer la croix ni consommer du porc.*
- *Qui donc, Muhammad, est le père de Jésus ?*

L'Envoyé de Dieu SAW garda le silence et ne répondit pas. Il eut au sujet de cette discussion et des divergences de leurs croyances la révélation de la sourate de la *Famille* de 'Imrân (sourate 3), du début jusqu'au verset quatre-vingt. Ayant reçu la réponse de Dieu SWT et son arbitrage entre eux, le Prophète SAW les appela à se convertir à l'islam. « *Laisse-nous réfléchir, Abû-l-Qâsim, et nous te donnerons notre réponse.* » Ils s'éloignèrent et consultèrent en privé leur chef. Celui-ci leur dit : « *Vous savez maintenant que Mohamad est un Prophète envoyé par Dieu. Si vous tenez à garder votre religion à tout prix, rentrez dans votre pays sans rompre avec cet homme.* » Ils revinrent voir le Prophète SAW et lui dirent :

- *Abû-l-Qâsim, nous avons décidé de ne pas te contredire et de te laisser tranquille dans ta religion. Pour notre part, nous garderons la nôtre. Cependant, envoie avec nous celui de tes compagnons que tu estimeras bon pour nous. Il arbitrera nos querelles d'ordre matériel et nous accepterons son arbitrage.*
- *Revenez me voir ce soir, j'enverrai avec vous un homme compétent et fidèle.*

Sidna 'Umar RA racontait : je n'ai jamais souhaité être chef comme je le souhaitai ce jour-là. Après la prière de midi, l'Envoyé de Dieu nous salua et chercha du regard quelqu'un parmi nous, à droite et à gauche. Et moi, dans l'espoir d'être choisi, je me dressai sur la pointe des pieds pour être vu. Il trouva enfin Abû 'Ubayda ibn al-Jarrâḥ et lui dit : « *Va avec eux et sois pour eux un arbitre juste dans leurs différends.* »

Sources

Non indiquées (article de l'ancien site, pas encore relu).

Article en ligne : localhost:3000/le-prophete/sira-5-partie-14-15-la-mission-universelle-du-bien-aime-prophete-mouhammad-saw — PDF généré le 17 octobre 2026.